

Sécurité et santé dans l'agriculture

Chaque fois que nous votons une nouvelle loi, nous en supprimons une ancienne. Il nous faut éviter d'être dans les mains des juristes et privilégier le bon sens. Le Pacte fédéral de 1291 tient sur une seule page de ce journal.

Narcisse Niclass

www.basta-info.net

Sur le plan pratique, en Suisse, nos structures fonctionnent bien, trop bien parfois. Nous sommes les champions du propre en ordre et les règlements sont toujours respectés. Résultat, dans les textes de loi nous paraissions rétrogrades mais dans la réalité, nous sommes à la page, voire en avance. C'est ainsi que nous avons été les premiers à imposer les pots catalytiques, à introduire la RPLP, à figoler dans le traitement des déchets et à imposer le 100% dans le traitement des eaux. C'est un plus. C'est certainement un avantage mais à court terme, nous payons le prix fort, ce qui désavantage notre économie par rapport à nos voisins. Ce qui est valable, au quotidien, dans l'artisanat et l'industrie est aussi une contrainte pour notre agriculture. A vouloir trop réglementer, contrôler, nous cassons les initiatives voire la recherche et l'évolution. Il ne faut pas oublier que notre agriculture est composée essentiellement d'indépendants, de patrons. Si nous bridons trop un chef d'entreprise, son enthousiasme est cassé et aujourd'hui, celui qui n'a plus de passion pour son métier est vite hors jeu.

Le temps du changement

Attention, il est venu le temps de vivre le changement. Si les décideurs sont cadrés, ils ne pourront plus décider et notre prospérité va encore décliner.

Berne, le 29 octobre 2003. Le Conseil fédéral a approuvé le rapport sur les instruments adoptés en 2001 et 2002 par la Conférence internationale du Travail (CIT). Ce rapport examine une convention sur la sécurité et la santé dans l'agriculture ainsi qu'un protocole à une convention de l'OIT sur la sécurité et la santé des travailleurs. Le rapport conclut que ces deux instruments internationaux ne sont pas compatibles avec la législation suisse et ne peuvent, par conséquent, pas être ratifiés par la Suisse. La convention de l'Organisation internationale du Travail (OIT) sur la sécurité

et la santé dans l'agriculture ainsi que la recommandation qui l'accompagne visent l'amélioration de la protection du travail dans ce secteur. Cette convention s'étend aux travailleurs indépendants. En Suisse, les indépendants - voire l'agriculture dans son ensemble - ne sont pas soumis à la législation sur la protection au travail (LTr; LAA). Le rapport analyse également un protocole à une convention de l'OIT sur la sécurité et la santé des travailleurs que notre pays n'a pas ratifiée.

Le rapport du Conseil fédéral arrive donc à la conclusion que ces deux instruments internationaux ne sont pas compatibles avec la législation suisse et ne peuvent pas être ratifiés. Le rapport sera soumis aux Chambres fédérales au printemps 2004, afin qu'elles puissent en prendre note.

La Commission fédérale tripartite pour les affaires de l'OIT a été consultée et elle a pris note du rapport. Cette commission consultative, formée de représentants des partenaires sociaux et de l'administration fédérale, a également reconnu que l'obstacle principal à la ratification de la convention précitée touchait à la couverture des indépendants dans l'agriculture. Les milieux syndicaux demandent toutefois la ratification de cette convention.

L'Europe change

Il sera difficile, depuis Bruxelles, de contrôler les applications au fond de la Pologne par exemple. Mais prochainement, à l'Est, il y aura une nouvelle révolution avec l'ouverture des marchés mais croyez-moi, les potentialités ne vont pas être en faveur de l'Ouest. La vieille Europe va devoir faire face aux flux migratoires des nouveaux arrivants : Chypre, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte,

Pologne, Tchéquie, Slovaquie et Slovénie.

Les politiciens annoncent des millions de consommateurs en plus. C'est un leurre qui va vite se révéler un grave problème. C'est la réalité qui me permet cette affirmation péremptoire.

En Allemagne, au Danemark, le coût moyen d'une heure de travail dans l'industrie est de 28 Euros. En Lettonie, une heure de travail coûte 10 fois moins, en Hongrie 7 fois moins, en Pologne 3,5 fois moins. En 2001, le produit intérieur brut (PIB) par habitant, chez les dix candidats n'arrivait qu'au 30% de celui des pays de l'Europe des 15. La nature n'aime pas le vide et vous pouvez imaginer dans quel sens le flux va se réaliser. Le dumping social et économique sera un vrai casse-tête. Dans 3 ans, nous pourrions tirer les premières conclusions mais si ces marchés de l'Est étaient plus ouverts à nos voisins directs, ils représentent peu de potentiel réel. Actuellement, la Suisse commerce plus avec l'Autriche seule, qu'avec les 17 pays de l'Est qui nous sont les plus proches. C'est la réalité et il sera difficile de changer les chiffres. Notre industrie agro-alimentaire peut encore améliorer ses parts de marché intérieur et il y a des possibilités de promotion intéressantes à mettre en place. En 1940, Guigoz depuis Vuadens, sans Internet, ni jet, vendait son lait en poudre dans plus de 30 pays de par le monde. Cet entrepreneur prenait des risques et retroussait les manches après chaque échec et il y en a eu des échecs. Matière à réflexion.

Pour en savoir plus:

Jean-Jacques Elmiger, seco, Affaires internationales du travail.

Tél. 031 322 28 87.

Évoluer ou disparaître ?

Le nombre d'exploitations agricoles diminue mais le terrain réservé à l'agriculture, à l'élevage et à la sylviculture est toujours très important en Suisse. Terres cultivées et alpages occupent plus d'un million et demi d'hectares. Nos forêts doublent encore cette surface. La Suisse est donc un pays vert. La surface bétonnée et goudronnée ne couvre qu'un peu plus que l'étendue du canton de Thurgovie. Les principaux problèmes rencontrés par nos agriculteurs ne sont donc pas l'espace et les difficultés climatiques.

Le problème est économique, nos coûts de production sont trop élevés et les raisons sont multiples : législation contraignante,

entraves administratives, manque de souplesse pour permettre des expériences nouvelles et absence d'esprit associatif sur des réalisations concrètes. Pourtant la Suisse est née de la volonté de bergers et de pâtres qui ont voulu décider de leurs libertés.

Sur le plan fédéral, les élus du monde agricole sont encore fortement représentés, tous partis confondus. Toutefois, ces prochaines années, il faudra que les agriculteurs trouvent un autre langage. La mondialisation ne sera pas la réponse. L'innovation, le changement seront les seules alternatives pour garder ou prendre une place dans la vie au quotidien.

NN